

Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)

Séance d'information MSPE 2024-2025

Jeudi 14 décembre 2023
18h30-20h – Aula CECG Madame De Staël

Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)

Nathalie DURUSSEL

Maîtresse-adjointe,
responsable de la MSPE
ECG Ella-Maillart

Carole BOMMER

Coordinatrice des maturités
spécialisée - DGESII

Catherine SONINO

Attachée de direction DGES II
Unité transversale Echanges & Mobilité

Doyennes et doyens gestionnaires de la MSPE dans les autres ECG:

Joëlle COMTE (ECCG Aimée-Stitelmann) – **Fanneau LECYGNE** (CECG Madame De Staël)
– **Cosmin POPA** (ECG Jean-Piaget/ECGA) – **Christelle VILLAR** (ECG Henry-Dunant)

But de la formation

La MSPE est un **titre de l'ECG**.

Cette filière donne accès à la 1^{ère} année du Bachelor:

- dans une **Haute Ecole Pédagogique** (HEP) préparant à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire (1 à 8);
- dans la **faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation** à Genève (FAPSE-UNIGE), mais uniquement pour suivre le cursus de **Bachelor en sciences de l'éducation**.
REMARQUE: *aucun autre cursus de l'Université n'est accessible sans complément DUBS.*

Caractéristiques de la MSPE

Cette maturité spécialisée exige un niveau très élevé dans **toutes** les disciplines.

Elle est destinée aux élèves studieux qui sont capables de travailler avec **rigueur**, **endurance** et **autonomie**.

Durée et contenus de la formation

La MSPE comprend:

- un stage d'observation active de 3 semaines dans une classe de l'école primaire. Ce stage est organisé par l'ECG;
 - un cours préparatoire **obligatoire** d'une durée de 32 semaines, qui se termine par **un examen certificatif*** dans les différentes disciplines;
 - un travail de maturité spécialisée (TMsp).
- * pas d'évaluation formative en cours d'année

Durée et contenus de la formation

Le programme des cours est de 24 heures hebdomadaires:

- 4 heures français
- 3 heures allemand
- 3 heures anglais
- 4 heures mathématiques
- 6 heures sciences expérimentales
(2h physique, 2h chimie, 2h biologie)
- 4 heures sciences humaines (2h histoire, 2h géographie)

et 20 heures hebdomadaires de travail personnel

Travail de maturité spécialisée (TMsp)

Le travail de maturité spécialisée prend la forme d'une **recherche** thématique et théorique à mener en parallèle sur un sujet choisi en lien avec le monde de l'école.

Objectifs du TMsp:

- mise en évidence de la bonne connaissance du domaine spécifique du sujet choisi;
- cohérence de la méthodologie de recherche;
- regard critique sur ses connaissances.

Le suivi du TMsp est assuré par un référent ECG, qui l'évaluera en collaboration avec un expert externe. Le TMsp est composé d'une partie écrite (rédaction) et d'une partie orale (soutenance).

Le travail de maturité spécialisée doit être réussi **impérativement** et **préalablement** à l'inscription à l'examen de la MSPE.

Obtention du titre MSPE

- avoir réussi **son travail de maturité spécialisée** avec la mention « suffisant » au moins (dossier et soutenance). **L'inscription aux examens MSPE exige la suffisance du TMsp.**
- avoir réussi les examens dans les 5 disciplines suivantes:
 - français (E+O)
 - allemand (E+O)
 - mathématiques (E+O)
 - sciences expérimentales (E ou O)
 - sciences humaines (E ou O)

Non-obtention de la MSPE

En cas d'échec aux examens, ceux-ci peuvent être répétés lors de la session suivante, selon les directives prévues.

Obtention du titre MSPE

Statut particulier de l'anglais non inclus dans l'obtention du certificat de la MSPE:

- un examen d'anglais (E+O) est organisé dans la session d'examen. Il doit être réussi pour obtenir l'attestation du niveau B2.

Dans les HEP ou formation équivalente, le niveau certifié B2 en anglais est exigé soit dès l'admission, soit en cours de la formation Bachelor.

Les certificats B2 (CECR) en allemand et anglais sont l'une des conditions d'admission au second cycle du Bachelor, orientation enseignement primaire, à la FAPSE-UNIGE.

Conditions d'admission en MSPE

- obtention du certificat de culture option "travail social" (ou "socio-éducative" jusqu'à juin 2023),
 - avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de **l'OSP** (option spécifique préprofessionnelle);
 - avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines suivantes :
 - ❖ **allemand**
 - ❖ **anglais**
 - ❖ **français**
 - ❖ **mathématiques**
 - ❖ **travail personnel de certificat (TPC)**
- avoir effectué et attesté un séjour linguistique dans un pays germanophone d'une durée d'au moins **6 semaines consécutives**;
- présentation d'un certificat de langue de niveau B1, selon le cadre Européen Commun de Référence (CECR), lorsque l'allemand ou l'anglais ne figure pas au certificat ECG ou que le 4.0 n'a pas été atteint ;

Une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

Conditions d'admission en MSPE

Pour pouvoir être validé par l'ECG, le séjour doit respecter les conditions suivantes:

- ✓ Etre au moins 6 semaines consécutives;
- ✓ Avoir été effectué post-certificat ECG;
- ✓ En immersion dans un pays germanophone (=Allemagne ou Autriche);
- ✓ Types de séjours acceptés:
 - **Ecole de langues**
 - **Famille d'accueil**
 - **Stage professionnel en entreprise** (Programme MSPE EL&M DIP)

Vivre chez un membre dans la famille ou chez des amis ne suffit pas pour valider le séjour : une activité en immersion de six semaines est impérativement requise en complément (école de langues avec justificatifs à l'appui ou stage professionnel).

Le document "*FAQ MSPE 2024-2025*" détaille toutes les informations liées à l'admission en MSPE (notamment la Q6 concernant le séjour en immersion).

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question, veuillez vous adresser à la personne qui s'occupe de la gestion de la MSPE dans votre ECG.

Conditions d'admission en MSPE

Le 25 juin 2024 (horaire à préciser), les élèves devront se présenter à **l'ECG Ella-Maillart** avec **les documents justifiant l'organisation de leur séjour linguistique** (billets de transports prévus, réservation de logement, réservation d'activités prévues sur place, etc.).

Puis, le **12 août 2024 entre 8h et 12h**, les élèves admis provisoirement en MSPE devront se présenter à **l'ECG Ella-Maillart** avec les documents suivants:

- Le **formulaire de validation du séjour** (document ad hoc), signé par le partenaire sur place;
- Les **justificatifs originaux de transport entre Genève et la destination du séjour**;
- Les **justificatifs de transports sur place sur toute la durée du séjour**;
- Enfin selon le type de séjour:
 - En école de langue: une attestation de présence signée par l'école de langue en fin de séjour;
 - En cas de stage professionnel: une attestation de stage signée par l'institution en fin de séjour;
 - Si le séjour a été prévu en famille d'accueil: une lettre rédigée en langue cible (allemand), qui précise quelques activités effectuées avec l'élève, devra être signée par la famille d'accueil.

Conditions d'admission en MSPE



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Enseignement secondaire II
Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

BESCHEINIGUNG für EINEN SPRACHAUFENTHALT IN EINEM DEUTSCHSPRACHIGEN LAND (DE / AT)*

Vor- und Nachname des Studenten:

Aufenthalt in (Land + Ort):

Daten: vom bis zum

Aufenthaltsart:
(Markieren Sie)

- Öffentliche oder private Schule
 Sprachschule
 Gastfamilie
 Praktikum
 Beruflicher Aufenthalt
 Weiteres: beschreiben Sie

Bemerkungen :

Ort/Datum:

Unterschrift von
Schule / Institution / Familie:

Unterschrift des Studenten:

Unterschrift des gesetzlichen Vertreters:

Diesem Formular müssen die folgenden ORIGINAL-BELEGE mit einer Kopie beiliegen:

- Fahrkarten (internationale + Abonnement/Fahrkarten für öffentliche Verkehrsmittel im Land z.B.)
- Reservierung oder Rechnung für die Unterkunft
- alle Dokumente, die immersive Aktivitäten bestätigen (Eintrittskarten für Konzerte, Museen, Besichtigungen, usw ...)
- Quittungen für Einkäufe (in Geschäften, Restaurants, usw ...)

Für die EMS Ella-Maillart:

Dieser Aufenthalt entspricht den Anforderungen der MSPE: Ja Nein

Ort und Datum:

Unterschrift:

*Zertifikatsmodell aus dem Europäischen Sprachportfolio

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de culture générale
ECG Ella-Maillart - Rue d'Italie 5 - 1204 Genève - Tél. +41 (22) 546 29 70 - Fax +41 (22) 546 98 28
ECG Henry-Dunant - Avenue Edmond Vaucher 20 - 1203 Genève - Tél. +41 (22) 388 59 00 - Fax +41 (22) 388 59 80
ECG Jean-Flageol - Chemin de Grange-Falquet 17 - 1224 Chêne-Bougeries - Tél. +41 (22) 388 78 00 - Fax +41 (22) 388 78 79
CECG Madame de Saal - Route de Saint-Julien 25 - 1227 Carouge - Tél. +41 (22) 388 49 50 - Fax +41 (22) 388 49 58
ECOG Armée-Stielmann - Route de Base 24 - 1228 Plan-les-Ouates - Tél. +41 (22) 388 20 50 - Fax +41 (22) 388 20 99
http://www.pe.ch/formation_generale/culture_generale.asp



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Enseignement secondaire II
Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

ATTESTATION DE SEJOUR LINGUISTIQUE DANS UN PAYS GERMANOPHONE (DE / AT)*

Nom et prénom de l'élève:

Séjour en / à (pays + lieu):

Dates: du au

Type de séjour:
(cocher ce qui convient)

- fréquentation d'une école publique/privée
 fréquentation d'une école de langues
 comme hôte dans une famille d'accueil
 stage professionnel
 séjour professionnel
 autre: à préciser

Remarques :

Lieu/ date:

Signature de
l'école/institution/famille:

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal (si mineur.e)

Ce formulaire doit être accompagné des justificatifs ORIGINAUX suivants, avec une copie:

- titres de transports (internationaux + abonnement/tickets transports publics dans le pays par ex.)
- réservation ou facture du logement
- documents qui justifient d'activités en immersion (tickets divers de concerts, musées, visites, etc.)
- tickets de caisse lors d'achats (magasins, restaurants, nourriture, etc.)

Réserve à l'ECG Ella-Maillart:

Ce séjour correspond aux exigences de la MSPE: oui non

Lieu et date:

Signature:

*Modèle d'attestation extrait du Portfolio européen des langues

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de culture générale
ECG Ella-Maillart - Rue d'Italie 5 - 1204 Genève - Tél. +41 (22) 546 29 70 - Fax +41 (22) 546 98 28
ECG Henry-Dunant - Avenue Edmond Vaucher 20 - 1203 Genève - Tél. +41 (22) 388 59 00 - Fax +41 (22) 388 59 80
ECG Jean-Flageol - Chemin de Grange-Falquet 17 - 1224 Chêne-Bougeries - Tél. +41 (22) 388 78 00 - Fax +41 (22) 388 78 79
CECG Madame de Saal - Route de Saint-Julien 25 - 1227 Carouge - Tél. +41 (22) 388 49 50 - Fax +41 (22) 388 49 58
ECOG Armée-Stielmann - Route de Base 24 - 1228 Plan-les-Ouates - Tél. +41 (22) 388 20 50 - Fax +41 (22) 388 20 99
http://www.pe.ch/formation_generale/culture_generale.asp



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Ecole de culture Générale

Conditions d'admission en MSPE

Dès janvier 2024	Organiser un séjour linguistique selon les conditions de validation MSPE
Du 26 février au 8 mars 2024 (17h)	Inscription à la maturité spécialisée pédagogie (à l'interne de chaque ECG)
Juin 2024	Certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans les disciplines de la MSPE
Mardi 25 juin 2024, à l'ECG Ella-Maillart pour <u>tous</u> les élèves inscrits en MSPE	Les élèves sont convoqués pour: - fournir les documents justifiant l'organisation du séjour linguistique (transports, activités prévues sur place, etc.) - Transmettre le/les certificat.s de langues B1 (allemand et/ou anglais) si le 4.0 n'a pas été atteint.
En fin de semaine du 24 juin 2024	Confirmation de l'admission provisoire en MSPE (un courriel sera envoyé par l'ECG Ella-Maillart aux élèves admis provisoirement et les documents importants liés à la rentrée MSPE seront joints à cet envoi)
Jusqu'au 11 août 2024	Séjour linguistique de 6 semaines consécutives en immersion dans un pays germanophone.
Lundi 12 août 2024, de 8h à 12h À l'ECG Ella-Maillart (pour tous les élèves)	Validation des séjours linguistique réalisés durant l'été 2024 PRESENCE OBLIGATOIRE
Jeudi 15 août 2024 (matin + après-midi) Au Centre de formation continue de Geisendorf	Préparation au stage et rencontre de l'enseignante/enseignant de stage. PRESENCE OBLIGATOIRE
Lundi 19 août 2024	Début de l'année MSPE (stage de trois semaines dans une classe de l'école primaire)
Lundi 9 septembre 2024 à l'ECG Ella-Maillart	Début des cours MSPE
Semaine du 9 septembre 2024 à l'ECG Ella-Maillart	Séance de rentrée administrative

Sites internet

ECG Ella-Maillart : <https://edu.ge.ch/site/ellamaillart/>

HEP Vaud: www.hepl.ch/

HEP Fribourg: www.hepfr.ch/

HEP Valais: www.hepvs.ch/

HEP Béjune: www.hep-bejune.ch/

UNIGE-FAPSE: <https://www.unige.ch/fapse/>

Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)

Stage professionnel en immersion été 24

Principe du programme MSPE – EL&M DIP

- Stage professionnel en entreprise
 - entre 3 et 6 semaines
 - en Allemagne ou en Autriche
 - entre le 24 juin et le 9 août 2024
- Entreprise en lien au domaine de l'éducation
- Stage à trouver par intermédiaire de placement ou par recherche personnelle

Objectifs généraux

- Améliorer ses compétences linguistiques
- Acquérir des compétences professionnelles
- Développer ses compétences personnelles

Destinations



ALLEMAGNE

AUTRICHE



Autriche

Organisation

Via intermédiaire de placement	Par recherche personnelle
European Placement Network (EPN)	Exemples de recherches disponibles sur le site Echanges & Mobilité DIP /EL&M https://edu.ge.ch/site/elem/programm-e-mspe-stage-professionnel-en-suisse-ou-en-europe/

Processus d'obtention de la bourse Erasmus+

1. Documents à envoyer au **31 janvier 2024**

- *"Formulaire de demande de bourse Erasmus+"*
- *CV, copie ID*
- *Bulletin scolaire semestriel de janvier 2024*

2. Recherche de place de stage

- *De manière personnelle*
- *Via European Placement Network (EPN) > analyse de votre situation scolaire en janvier et transmission par nos soins de votre dossier*

3. Signature d'un contrat de stage

4. Signature du contrat de mobilité

5. Versement 80% de la bourse

6. Réalisation du stage

7. Reddition documents fin de stage

8. Versement du 20% restant

Conditions et montants de la bourse

Conditions d'éligibilité

- **Etre en dernière année de formation à l'ECG.**
- **Obtenir les conditions d'accès en MSPE.**

Montants de la bourse

Les montants accordés sont pour une durée de stage de 6 semaines de:

- **CHF 3082 CHF pour l'Allemagne**
- **CHF 3186 CHF pour l'Autriche**

NB: La bourse ne s'applique **que sur la période de stage**

Liens et contact

Site cantonal EL&M:

<https://edu.ge.ch/site/elem/programme-mspe-stage-professionnel-en-suisse-ou-en-europe/>

Contact

Catherine Sonino, Attachée de direction DGES II, Unité transversale Echanges & Mobilité –catherine.sonino@etat.ge.ch
022 327 06 43

Témoignages

Témoignage de **Kelly Fazio**
(actuellement en MSPE):

<https://www.ge.ch/document/mon-stage-professionnel-rosenheim>

